

27.04.2006 - 14:27 Uhr

## Migros est le premier grand distributeur à lancer sa propre carte de crédit

Zurich (ots) -

Migros est le premier grand distributeur à lancer sa propre carte de crédit

La taxe annuelle pour la MasterCard M-Budget, valable également à l'étranger, se montera à la somme minimale de CHF 4,40. De plus, les titulaires de cette carte de crédit collectionneront des points Cumulus sur toutes les transactions.

A l'avenir, les cartes de crédit, en tant que moyen de paiement, sont destinées à revêtir une importance toujours plus grande. Afin de répondre aux aspirations de la clientèle et de lui offrir le meilleur rapport qualité prix en matière de cartes de crédit aussi, l'administration de la Fédération des coopératives Migros (FCM) a décidé hier de lancer une MasterCard M-Budget.

La carte de crédit Migros étant une MasterCard, elle pourra être utilisée partout dans le monde. En outre, elle donnera droit à des points Cumulus sur l'ensemble des transactions effectuées avec la carte. Sur les achats dans le cadre de Migros, son détenteur collectionnera un point Cumulus par franc, et sur tous les autres paiements, un point par deux francs.

La taxe annuelle prélevée pour la carte de crédit Migros ne s'élèvera qu'au montant exceptionnellement faible de CHF 4,40. Ce faisant, Migros sera en mesure d'offrir à ses clients, dans le domaine des paiements par carte de crédit également, non seulement le produit le plus avantageux du marché mais aussi le meilleur. Comme partenaire, Migros a pu s'assurer la collaboration de GE Money Bank, la branche suisse du groupe GE (General Electric), leader mondial des prestations de services financiers. GE satisfait aux standards les plus élevés en matière de sécurité et assure le meilleur service aux titulaires de cartes de crédit.

La carte de crédit Migros sera lancée cet automne.

Pour toutes autres informations:

Urs Peter Naef, porte-parole FCM, tél. 044 277 20 66, e-mail: [urs-peter.naef@mgb.ch](mailto:urs-peter.naef@mgb.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100508405> abgerufen werden.